

Budget participatif 2021

Développement durable

Les 28 projets éligibles du 2 au 26 novembre 2021





Introduction

149 projets ont été proposés par les habitants lors de la phase de dépôt de projet, qui s'est déroulée du 1^{er} mars au 25 avril 2021.

65 projets ont été jugés conformes au règlement par la commission de présélection, qui s'est réunie le mardi 2 juin 2021.

Ces projets ont été analysés de manière approfondie par l'ensemble des services municipaux. Ils ont parfois pris contact avec les Antoniens pour éclaircir certains points ou les améliorer. Après analyse, **30 projets** ont été jugés réalisables techniquement, financièrement et juridiquement.

Certaines idées similaires portées par plusieurs habitants ont ensuite été regroupée pour faciliter la lisibilité des propositions. **28 projets sont donc éligibles du 2 au 26 novembre 2021**.

Les projets sont compilés sur ce document. Vous y trouverez une synthèse du principe du projet, les idées telles qu'elles ont été formulées par les Antoniens, et les remarques des services municipaux.



Table des matières

Introduction	2
Nouveaux espaces de jeux et végétalisation de la cour de l'école élémentaire Les Rabats	4
Végétalisation de l'espace Vigipirate face à l'Ecole Nouvelle	6
Parkings végétalisés au niveau de l'avenue du Noyer-Doré	10
Une microforêt sur une surface minérale	14
Végétalisation des murs du gymnase Velpeau	17
Un nouveau jardin collectif à Antony : les jardins de l'Abreuvoir	19
Panneaux pédagogiques sur l'écologie dans les aires de jeux	22
Tri sélectif dans les parcs d'Antony	25
Un frigo solidaire pour éviter les gaspillages	27
Boites à dons - boites d'échanges entre voisins - Give Box	Erreur! Signet non défini.
Fontaine à eau à la médiathèque Anne Fontaine	33
Piste cyclable entre la RD920 et le collège Lafontaine	34
Stationnement vélo face à l'Ecole Nouvelle	35
Abris vélo sécurisés	38
Stationnement vélo sécurisé à la gare RER Parc de Sceaux	40
Un vélo triporteur pour se balader avec les personnes âgées ou handicapées	42
Atlas et inventaire de la biodiversité communale	46
Poulailler collectif au quartier Descartes	48
Cadastre en ligne de l'énergie solaire à Antony	50
Chargeurs sportifs au parc des Alisiers	52
Brumisateurs sur la place Auguste-Mounié	53
Rénovation du terrain de pétanque du parc Heller	55
Parc de street workout à Antony	56
Table de ping-pong rue de l'Annapurna	58
Amphithéâtre de verdure au parc Lafontaine	61
Sécurité routière et piétons rue Céline	63
Des cendriers de sondage dans des zones fréquentées	65
Des cendriers urbains sur des potelets de voirie	66



Nouveaux espaces de jeux et végétalisation de la cour de l'école élémentaire Les Rabats

Porté par Roland B.

Budget nécessaire : 65 000€ TTC

Délai de réalisation : automne 2022 / hiver 2023

La cour de l'école élémentaire Les Rabats est un espace vaste et arboré, mais qui ne comporte que peu d'aménagements spécifiques pour les jeux des enfants et l'éducation physique et sportive. Le projet propose l'aménagement de nouveaux espaces de jeux dans la cour. Il complèterait un projet municipal de réfection des revêtements de sol de la cour, pour des matériaux plus clairs et plus drainants.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Aménagement de la cour de l'école élémentaire Les Rabats

La cour de l'école élémentaire Les Rabats est un espace plutôt vaste, arboré sur son pourtour, présence d'arbres de grande taille, mais qui ne comporte que peu d'aménagements spécifiques pour les jeux des enfants et pour une utilisation fréquente et régulière par les classes de l'école durant le temps scolaire (par exemple pour la pratique de l'Éducation Physique et Sportive ou pour la tenue de cours en extérieur) ; son sol, quasi exclusivement goudronné, la rend très chaude dès le retour des beaux jours.

Les élèves de l'école élémentaire via leur Conseil des Enfants réuni sur cette thématique à plusieurs reprises ont émis un certain nombre de propositions pour aménager cet espace de sorte à en faire un espace qui serve tout au long de la journée et qui ait une utilité dépassant le cadre des différentes récréations qui marquent la journée des élèves ; la végétalisation de cet espace s'inscrirait dans le projet global de l'école en faveur de l'Éducation au Développement Durable débuté par la création d'un jardin pédagogique dans l'enceinte du groupe scolaire accompagné d'un composteur permettant de recycler certains déchets alimentaires issus de la restauration scolaire.

- 1. Aménagement de zones de jeux et de loisirs définies :
- a. Réalisation d'un terrain multi-sports (football, handball,

volley-ball...) par des tracés sur le sol de la cour et des équipements sportifs modulables

- b. Réalisation d'un terrain de jeux collectifs par des tracés sur le sol de la cour
- c. Réalisation d'un terrain de basket-ball par la pose d'un panier de basket à



hauteur modulable

- d. Réalisation d'un espace dédié au tennis de table par la pose de 2 tables « extérieur » supplémentaires
- e. Réalisation d'un espace dédié à un circuit de billes
- f. Pose de bancs et tables à différents endroits de la cour
- g. Réalisation d'un espace couvert sous forme de auvent ouvert et aménagement de celui-ci de sorte à permettre l'accueil d'une classe pour des cours en extérieur
- 2. Végétalisation de la cour
- a. Réhabilitation des plates-bandes aménagées le long de la grille extérieure de la cour
- b. Réalisation à différents endroits de la cour de zones végétalisées soit par des constructions pérennes, soit par des dispositifs déplaçables (bacs de jardin)
- c. Végétaliser les grilles de la cour avec des arbustes et plantes grimpantes d'espèces variées, permettant une floraison échelonnée et robuste
- d. Aménagement d'un dispositif de récupération de l'eau de pluie (citernes récupérant l'eau des toits de l'école, du auvent ouvert ou noue drainante pour favoriser le retour au sol des eaux de pluie tombées dans la cour) permettant l'arrosage des aménagements prévus dans le cadre de la végétalisation

Pièce(s)-jointe(s): 1

URL pour télécharger la(/les) pièce(s)-jointe(s) :

https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-

15d2361ef856/idea file/file/9927387e-9cc6-4741-a1a7-

e6369a6a7a2e/Am%C3%A9nagement de la cour de l %C3%A9cole %C3%A9l% C3%A9mentaire Les Rabats Illustrations.pdf

Remarques des services municipaux :

La cour de l'école des Rabats va bénéficier prochainement d'un réaménagement incluant notamment la mise en place de sols plus clairs et plus drainants pour limiter l'échauffement en été. Ce projet ne prévoyait pas les aménagements demandés par Roland lors du budget participatif. Ce projet viendrait donc compléter les rénovations prévues par la Ville.

L'installation d'un auvent avec dispositif de récupération d'eau ne peut toutefois pas être retenue. En effet, l'école dispose déjà d'un préau et les équipes de type DALO proposés ne sont pas fiables pour une installation permanente en extérieur.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 65 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022 ou hiver 2023.



Végétalisation de l'espace Vigipirate face à l'Ecole Nouvelle

Porté par Bertrand S.

Budget nécessaire : 35 000€ TTC

Délai de réalisation : 3^e trimestre 2022

En raison du plan vigipirate, des barrières de sécurité ont été installées en face des places de stationnement de l'Ecole Nouvelle d'Antony, situé au 4-6 avenue d'Alembert. Le projet propose de remplacer ces places par un espace végétalisé.

Sous réserve de l'accord des riverains, qui seront consultés par la suite si le projet est élu.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Végétalisation de l'espace Vigipirate face à l'Ecole Nouvelle https://participer.ville-antony.fr/ideas/vegetalisation-de-l-espace-vigipirate-face-a-l-ecole-nouvelle

Depuis plus de 2 ans, des barrières de sécurité ont été installées en face des places de stationnement de l'École Nouvelle d'Antony.

Afin de souscrire à la fois aux objectifs du plan Vigipirate et aux enjeux du développement durable, le projet proposé vise à :

 Végétaliser cet espace Vigipirate, à l'image des parterres créés dans la même avenue d'Alembert (face au n°19 de l'avenue d'Alembert – voir photo)

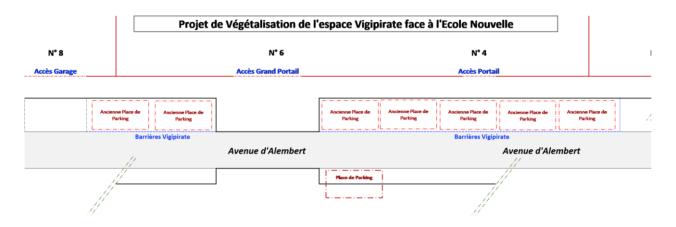


 Mettre à disposition de l'Ecole Nouvelle du terreau, des graines variées, des bulbes et du matériel de jardinage adapté aux enfants afin de porter un projet pédagogique autour des questions liées du développement durable en permettant aux enfants de l'école de prendre en charge l'entretien de cet espace végétalisé.

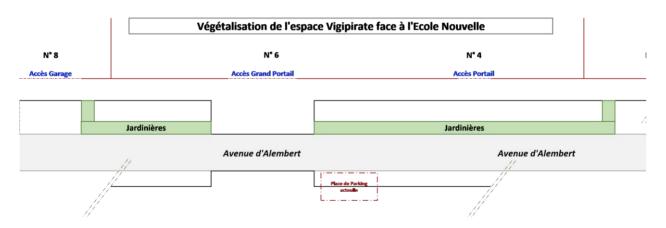


En complément, cet espace peut également permettre d'assurer des stationnements supplémentaires pour les vélos.

Plan d'ensemble de la configuration actuelle :



Plan d'ensemble de l'aménagement proposé :





Exemple de parterre situé au 19 avenue d'Alembert :



Budget proposé en EUR (optionnel) :

20 000 € se décomposant comme suit :

- 15 000 € pour les jardinières surélevés (environ 25 mètres linéaires selon modèle en bois présenté en pièce jointe)
- 4 000 € pour la terre, le terreau, le géotextile et les plantes
- 1 000 € pour le matériel de jardinage adapté aux enfants

Pièce(s)-jointe(s): 1

URL pour télécharger la(/les) pièce(s)-jointe(s) :

https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-

15d2361ef856/idea_file/file/0dbc5376-44d8-43c6-b9d9-

<u>e80564bd3a45/Ve%CC%81ge%CC%81talisation de l espace vigipirate face a%CC%80 l Ecole Nouvelle.pdf</u>

Remarques des services municipaux :

Le projet sera réalisé sous réserve de l'accord des riverains, directement concernés par cette réalisation. Ils seront consultés si le projet est élu.



Le projet soumis au vote n'inclut pas la dimension pédagogique et participative de cette végétalisation. En effet, il serait très dangereux d'animer des ateliers de jardinage sur la voie publique.

Le budget estimé par les services techniques est supérieur à l'enveloppe envisagée par le porteur de projet (35 000€ TTC).



Parkings végétalisés au niveau de l'avenue du Noyer-Doré

Porté par Kahina S.

Budget nécessaire : 15 000€ TTC

Délai de réalisation : 3^e trimestre 2022

L'imperméabilisation des sols a des effets dévastateurs pour l'environnement et pour notre santé. Ainsi, il est aujourd'hui vital d'augmenter les surfaces d'espaces verts afin de permettre une infiltration de l'eau dans les sols. Le projet propose d'expérimenter la végétalisation des places de stationnement existantes. 7 places situées entre le parc du Noyer-Doré et le parking de l'Estérel seront végétalisées.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : parkings végétalisés https://participer.ville-antony.fr/ideas/parkings-vegetalise

Afin de lutter contre les ilots de chaleur et pour favoriser le retour de la vie dans les sols en développant la biodiversité je propose de :

Végétaliser certaine places de stationnement

Pour commencer je suggère les places de parking de l'allée de l'Esterel ainsi que le long de la voie entre la rue de la Méditerranée et le boulevard des Pyrénées.

L'imperméabilisation des sols a des effets dévastateurs pour l'environnement et pour notre santé. Ainsi, il est aujourd'hui vital d'augmenter les surfaces d'espaces verts afin de permettre une infiltration de l'eau dans les sols.





Avantages:

POUR LA NATURE

- Le compactage des sols est évité et la **perméabilité** préservée.
- Les surfaces végétalisées facilitent **l'infiltration** des eaux de pluies, limitent le ruissellement de surface et ralentissent les écoulements.
- Les matériaux utilisés sont **recyclés** et donc écologiques.
- Le système racinaire des végétaux est bien nourri et se développe dans un substrat spécifique.
- Les dalles (https://www.ecovegetal.com/dalles-drainantes-quand-et-comment-les-utiliser/) protègent les végétaux de l'érosion.



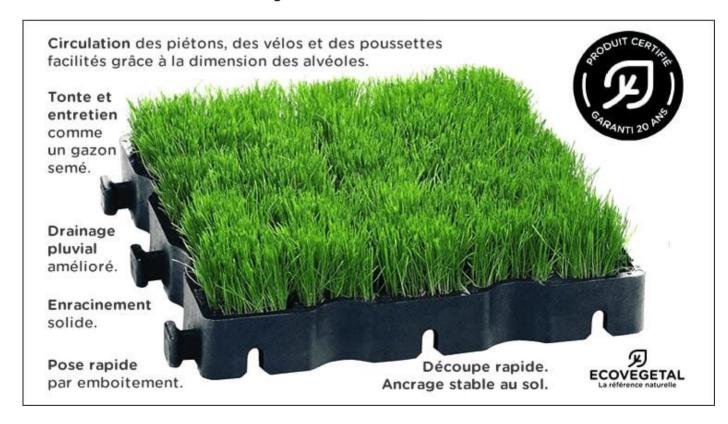


POUR L'USAGER

- La voie de circulation est bien **délimitée**.
- Les emplacements de parking sont clairement **différenciés**.
- Les surfaces ne nécessitent pas d'entretien.
- Les parkings végétalisés **s'intègrent naturellement** à l'environnement.
- Le système assure une végétation dense et durable.
- Agréable à la vue, donne une impression de campagne dans la ville.

POUR L'USAGE

- Les dalles pré-cultivées permettent un rendu végétal dès la pose
- Idéal pour un parking à forte rotation comme un parking de centre commercial par exemple.
- Les vibrations provoquées par le passage des véhicules n'entraînent pas le soulèvement des dalles.
- Pas d'entretien ni d'arrosage spécifique (en dehors de la période d'installation des végétaux).
- Les matériaux résistent au gel.





POUR LA MISE EN OEUVRE

- Les surfaces assemblées sont parfaitement stables.
- La structure répond aux sollicitations mécaniques spécifiques d'un parking. (<u>https://www.ecovegetal.com/parking/ecovegetal-mousses/wp_link_placeholder</u>)
- Les parois des modules résistent à la cassure et absorbent la dilatation.
- Le substrat est un mélange de terres cuites recyclées et de matières organiques ensemencé de végétaux de milieux arides (sedums, graminées, thym rampant, thym commun, trèfle blanc...)

Pièce(s)-jointe(s): 2

URL pour télécharger la(/les) pièce(s)-jointe(s) :

https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-

15d2361ef856/idea file/file/14471e55-c9b4-4c95-b6e8-

6ed819af2d1d/CATALOGUE-PRODUIT-2019.pdf

https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-

15d2361ef856/idea file/file/04ee6d14-9c68-48d1-a393-

da50c5529dac/Systeme O2D GREEN presentation dalle pre engazonnee.pdf

Remarques des services municipaux :

Compte-tenu des contraintes techniques liées à la création de places végétalisées, il s'agira d'une expérimentation sur 7 places. En effet, si la place est régulièrement occupée, les végétaux auront un faible accès à l'eau et à la lumière du soleil.



Une microforêt sur une surface minérale

Porté par Fanny T. et Marlène V. Budget nécessaire : 12 000€ TTC

Délai de réalisation : la date de réalisation du projet dépendra du lieu sélectionné.

En complément des 4 bosquets urbains aménagés cet hiver par la Ville, ce projet propose de créer une miniforêt urbaine sur une surface minérale. Elle permettra de lutter contre les îlots de chaleur et constituera un espace de biodiversité.

Sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat, et de l'accord des éventuels riverains concernés, qui seront consultés lorsqu'un lieu sera envisagé.

Idées originales proposées :

Le projet est issu du regroupement des projets « Création de forêts urbaines » porté par Marlène V. et « Mini-forêts plantées par les habitant : des îlots de fraicheur dans la ville », proposé par Fanny T..

Projet de Marlène V. : création de forêts urbaines

https://participer.ville-antony.fr/ideas/creation-de-forets-urbaines

Dans le cadre de la végétalisation de l'espace public, je propose de créer des forêts urbaines.

A l'air du réchauffement climatique et du besoin de plus en plus important des citadins de retrouver un coin de nature, une forêt urbaine permettrait de répondre à ces besoins. Les arbres participent à la qualité du cadre de vie en réduisant la pollution, le bruit et en faisant baisser la température l'été et nous protègent du froid l'hiver. Elles permettraient d'embellir l'espace public et faire cohabiter la faune, la flore et les habitants, tout en ajoutant du cachet.

Ces micro-forêts pourraient être aménagées le long de grands axes pour "débitumiser" la rue et apporter une isolation phonique et nous apporter le chant des oiseaux, ou sur des parvis afin de créer des espace de convivialité sous le bruissement des feuilles. Cela permettrait aussi de rendre les sols plus perméables et résistants aux intempéries.

La ville d'Antony dispose d'un centre équestre qui pourrait fournir le fumier pour aider à la pousse de ces forêts, ainsi que du composte afin de limiter les dépenses tout en favoriser un circuit court, comme cela se fait déjà dans certaines villes.



Projet de Fanny T. : Mini forêts plantées par les habitants : des îlots de fraicheur dans la ville

https://participer.ville-antony.fr/ideas/mini-forets-plantees-par-les-habitants-des-ilots-de-fraicheur-dans-la-ville

L'idée serait de créer des **mini forêts urbaines** dans la ville d'Antony. Cela permettrait de réduire les îlots de chaleur dans les endroits très bétonnés, de restaurer la biodiversité et de réduire la pollution.

La plantation de la forêt pourrait se faire avec les habitants de la ville, cela aurait également un rôle pédagogique et permettrait d'impliquer les habitants en créant par exemple, **une mini forêt par quartier**.

Les mini forêts permettraient de créer des **ilôts de fraicheur**, de **réduire la pollution**, de réduire les eaux de ruissellement, de restaurer des habitats pour la **faune et la flore** et de créer des **espaces de bien être** pour les habitants.

Il est possible de créer **des forêts sur une petite surface** grâce à la **méthode Miyawaki**. L'avantage de cette méthode est que la forêt devient autonome au bout de 3 ans.

Le principe de cette méthode est la plantation d'arbre très rapprochés (3 arbres au m2) et avec des essences de la région sur une surface entre 200m2 et 3000 m2.

Quelques **idées d'emplacement à compléter** avec l'aide des services de la ville et des habitants :

- Place du lycée descartes ou au sein du lycée
- Place Eric Tabarly : sur la place du gymnase Eric Tabarly par exemple qui est très minéral il serait possible d'ajouter une mini-forêt au centre

Plusieurs grandes villes ont commencé à créer des mini-forêts : Nantes, Toulouse, Mulhouse...

https://metropole.nantes.fr/actualites/2019/environnement-nature/mini-big-forest

https://www.leparisien.fr/environnement/bientot-une-foret-de-24000-arbres-a-mulhouse-12-03-2021-IVAZH4C33RDF5FYDTPBGIOU6KI.php



Remarques des services municipaux :

Le projet est issu du regroupement des projets « Création de forêts urbaines » porté par Marlène V. et « Mini-forêts plantées par les habitant : des îlots de fraicheur dans la ville », proposé par Fanny T..

La Ville s'est déjà engagée sur la réalisation de 4 bosquets urbains cet hiver, sur des surfaces enherbées, et donc déjà perméables. Ces réalisations vont permettre de tester le mode opératoire de plantation et de suivi réalisé par les jardiniers municipaux avant de développer ce type de végétalisation. Les projets proposés permettront d'expérimenter la création de forêt sur une surface minérale.

Le service des espaces verts a invité les porteuses de projet à identifier, avec leur équipe, un emplacement adéquat. En effet, Les sites proposés initialement ne conviendront pas. Le parvis du collège Descartes doit pouvoir accueillir les regroupements de collégiens lors des entrées et sorties. Par ailleurs, un projet de requalification de l'avenue Lavoisier est en cours d'études et la Place Eric Tabarly fera déjà l'objet d'une plantation d'une cinquantaine d'arbres fruitiers (projet lauréat du budget participatif 2019).

Le projet est donc soumis au vote des habitants sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat et de l'accord des éventuels riverains concernés.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 12 000 € TTC pour un bosquet urbain de 100m² sur une surface minérale (120€ TTC/m²). Cela inclut :

- Etudes préalables (détection réseau, diagnostic amiante dans les enrobés)
- Installation de chantier
- Terrassement sur une profondeur de 50 cm avec fourniture et mise en place de terre végétale
- Préparation du sol par apport d'amendement organique
- Plantation de baliveaux à raison de 3/m²
- Mise en place de paillis sur 7 cm d'épaisseur

La date de réalisation du projet dépendra du lieu sélectionné.



Végétalisation des murs du gymnase Velpeau

Porté par Christelle M.

Budget nécessaire : 50 000€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Le projet vise à verdire les façades du gymnase Velpeau grâce à l'installation de plantes grimpantes, plantées en pleine terre, qui se développeront sur une structure apposée au mur. Ce treillage végétal permet d'obtenir les bénéfices d'un mur végétal (absorption de la pollution, réduction du phénomène d'îlot de chaleur, protection des murs vis-à-vis des pluies et rayons UV, absorption phonique, réserve de biodiversité), sans les inconvénients antiécologiques.

Sous réserve de tests techniques complémentaires sur le bâtiment.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Végétalisation urbaine https://participer.ville-antony.fr/ideas/vegetalisation-urbaine

La végétation est essentielle au bien-être de tous et à la qualité de notre environnement. Bien que je trouve Antony verte, pourquoi ne pas faire installer un mur végétal à la mairie ou un autre bâtiment ?

Les végétaux regorgent de multiples atouts, parfois insoupçonnés. C'est pourquoi les rues des grandes villes se parent à ce changement. Nous pouvons citer comme avantages :

- Absorption des polluants
- Régulation thermique
- Protection du mur des infiltrations d'eau
- Réduction du bruit
- Esthétique du végétal et des fleurs

Remarques des services municipaux :

Les systèmes de "murs végétaux" composés de caissons plantés et arrosés en continu par un système de goutte à goutte sont extrêmement consommateurs en eau. De plus ces installations sont très coûteuses et génèrent des frais de fonctionnement élevés.

Le service des espaces verts propose donc de réaliser le verdissement de façades d'équipement par le biais de plantes grimpantes plantées en pleine terre qui se



développeront sur une structure apposée sur le mur. Au bout de 2 à 3 ans ces grimpantes vivront de manière autonome.

Tout comme les "murs végétaux", ce système de treillage végétal permettra d'obtenir des bénéfices en terme de dépollution, réduction du phénomène d'îlot de chaleur urbain, protection du mur vis-à-vis des pluies et rayons UV, absorbant phonique, habitat, lieu de nidification et garde-manger pour la petite faune et amélioration du cadre de vie.

L'Hôtel de Ville ne peut pas être retenu pour ce projet : le bâtiment doit faire l'objet d'une rénovation du clos et couvert à moyen terme. Un autre site a été identifié par les services municipaux : le gymnase Velpeau. Le projet pourrait permettre la végétalisation de deux façades exposées au public d'une surface totale de 260 m². Cet équipement se situe dans un espace très minéral, est très fréquenté et les murs sont en bon état.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 50 000€ TTC.

- Etudes préalables (dépistage amiante) : 650 € TTC
- Fourniture et mise en oeuvre du support mural (type greencable) pour que les plantes grimpantes se développent à la verticale : ratio d'environ 180 euros TTC / m² soit 36 000 € TTC
- Préparation de la fosse de plantation (façade nord) / ouverture d'une fosse de plantation (facade ouest) : 80 €* 10 m3 = 800 € TTC
- Fourniture et mise en oeuvre de terre végétale : 400 € TTC (10m3)
- Fourniture et plantation de plantes grimpantes accompagnées de couvres sols
 : 600 € TTC (environ 120 plantes en godet)
- Fourniture et mise en oeuvre de copeaux : 160 € TTC (20 m²)
- Mise en oeuvre de lices de protections pour détourer les plantations (avec plinthe, 45 cm de hauteur hors sol, compris scellement des poteaux. Finition thermolaquage) : 200 € /ml soit 8 400 € TTC.

La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022. En effet, le projet nécessitera 3 mois de travaux et les plantations s'effectuent pendant l'automne ou l'hiver.



Un nouveau jardin collectif à Antony : les jardins de l'Abreuvoir

Porté par Marie-Pierre C. et des habitants du quartier

Budget nécessaire : 26 000€ TTC

Délai de réalisation : automne 2022 - hiver 2023

Le projet vise à créer un nouveau jardin collectif, ouvert, pédagogique et coopératif sur un terrain situé rue de l'Abreuvoir, entre les rues Fondouze et Joseph Delon. Il sera réalisé de manière participative, aussi bien dans sa conception que dans sa gestion quotidienne. Ce jardin permettra d'expérimenter des techniques de cultures sobres dans l'utilisation des ressources.

L'emplacement du projet est situé sur une zone où la Bièvre pourrait être rouverte dans plusieurs années. Le cas échéant, le projet sera donc réalisé sur une période limitée.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Jardin collectif à Antony : les jardins de l'Abreuvoir https://participer.ville-antony.fr/ideas/jardin-collectif-a-antony-les-jardins-de-l-abreuvoir

Les besoins de jardiner, d'être plus près de la nature et de contribuer au maintien de la biodiversité, sont de plus en plus forts en ville.

Le projet est d'installer le premier jardin collectif ouvert de la ville d'Antony, lieu d'échange qui fédèrerait les personnes de tout âge et de tout horizon autour de l'envie :

- de transmettre ou d'acquérir des savoirs et compétences de jardinage
- de contribuer au maintien voire au développement d'une biodiversité urbaine
- d'apprendre des techniques de culture sobres en ressources et résilientes face aux changements climatiques (récupération des eaux de pluie, compostage, paillage...)
- de participer à l'élaboration puis l'animation du jardin, avec des ateliers de montage du mobilier de jardin ou de plantations, des conférences
- d'avoir accès à un bel espace de diversité végétale et d'accueil de la biodiversité urbaine

De par sa proximité avec plusieurs établissements accueillant des enfants, il aura également une fonction éducative.



Le terrain situé rue de l'Abreuvoir, entre les rues Fondouze et Joseph Delon, au coeur d'un quartier mixte d'immeubles et de maisons, serait en partie consacré au jardin tandis qu'une part demeurerait en l'état actuel.

Nous sommes un groupe d'habitants de résidences et de maisons particulières de la rue de l'Abreuvoir entre le Parc Heller et l'espace Vasarely. Pour certains nous avons initié du compostage collectif dans notre résidence, pour d'autres nous utilisons déjà des lombricomposteurs.

Une animation régulière sera assurée par le groupe d'habitants référents autour d'enseignements et de démonstrations de compétences (permaculture, compostage, jardinage, construction avec des matériaux de récupération).

Des procédés novateurs pourront être mis en place pour expérimenter des pratiques sobres en eau, comme par exemple, le fait de favoriser la récupération de l'eau pluviale pour l'arrosage grâce à la récupération d'eau des maisons particulières bordant la parcelle qui le souhaite.

Une fois lancé, le projet sera organisé autour d'une association loi 1901, qui assurera le suivi et l'animation du jardin : entretien des espaces de culture, des structures et du bon fonctionnement des ateliers sur place.

Le jardin sera aménagé en privilégiant si possible les matériaux de récupération pour le mobilier, dans l'esprit des boîtes à livre de la ville d'Antony (bacs de plantation, abri de jardin, treille...).

La mise en place sera réalisé sous forme de chantier participatif

Photo: Hugues Mouret -

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Spirale ecocentre 04 juillet 2014.jpg

Lieu du projet : Rue de l'Abreuvoir, Antony, France

Pièce(s)-jointe(s): 1

URL pour télécharger la(/les) pièce(s)-jointe(s) :

https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-

15d2361ef856/idea file/file/2529d7d1-c5c3-482b-aaff-

cb1f9989ecd0/Jardins de | Abreuvoir.pdf

Remarques des services municipaux :

L'emplacement du projet est situé sur une zone où la Bièvre pourrait être rouverte dans plusieurs années. Le cas échéant, le projet sera donc réalisé sur une période limitée.



Le projet sera participatif dans sa conception, sa réalisation puis sa gestion quotidienne. La rue ne disposant pas de réseau d'eau, le projet servira de site d'expérimentation pour des techniques de culture sans apport d'eau. Cela permet d'économiser les coûts très élevés de raccordement (environ 22 800€).

Le site comprendrait des zones de cultures surélevées, des coffres de rangement pour les outils, des composteurs.

Le coût de réalisation est estimé à 26 000€ TTC (pour une surface cultivée d'environ 100m²) :

- Etudes préalables (analyse de sol, marquage réseaux) : 4 000 €
- Equipements bois (planches pour surélévation de la zone cultivée, rangement pour les outils, composteurs, etc.) : 12 000 €
- Terre végétale amendée, paillage, végétaux : 5 000 €

L'entretien serait réalisé par une association d'habitants.

La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022 ou en hiver 2023. En effet, le projet nécessitera 6 mois de travaux et les plantations s'effectuent pendant l'automne ou l'hiver.



Panneaux pédagogiques sur l'écologie dans les aires de jeux

Porté par Kahina S.

Budget nécessaire : 10 000€ TTC Délai de réalisation : printemps 2022

Le projet vise à sensibiliser les enfants à l'écologie dans les aires de jeux. Des panneaux pédagogiques sur les thématiques de l'environnement, du recyclage des déchets et de la sensibilisation à la nature peuvent être installés dans les espaces verts suivants : parc du Noyer-Doré, square du Mont Blanc, Square Doisneau.

Idée originale proposée :

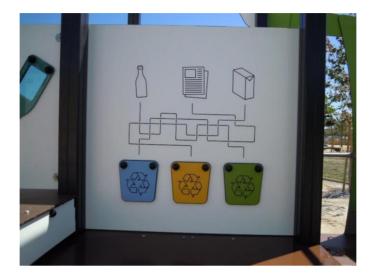
Intitulé du projet : Aire de jeux dédiée au recyclage https://participer.ville-antony.fr/ideas/aires-de-jeux-dedier-au-recyclage

En sensibilisant nos enfants à l'écologie, nous les aiderons à devenir des hommes et des femmes sensibles aux autres et responsables de la durabilité de leur environnement à l'avenir. C'est sans aucun doute une leçon extrêmement nécessaire.

Mais comment éduquer nos enfants aux questions du développement **durable**, du respect de **l'environnement**, du Try, de la gestion des **déchets** ainsi que du **recyclage** ???

Par des **aires de jeux totalement thématisée** autour de la nécessitée du Try et du recyclage et cela expliqué aux enfants de manière ludique à travers des structures de jeux spécifiques, adaptées à chaque tranche d'âges et du mobilier urbain issu de l'économie circulaire et fabriqué en France.





Plusieurs aires de jeux sur le Noyer Doré peuvent êtres des espaces idéals afin de mettre en place ce projet comme le **square des Hautes Berges** déserté par les enfants et leurs parents par manque de structure enrichissante.



et le square Robert Doisneau qui est surpeuplé les après midi et qui se dégrade a vue d'œil.







Voir un exemple d'aire de jeux dédiée au recyclage:

La ville d'Almería (Espagne) décroche El Columpio de Oro grâce à son aire de jeux dédiée au recyclage - Proludic France (https://www.proludic.fr/ville-almeria-espagne-decroche-el-columpio-de-oro-aire-de-jeux-dediee-recyclage/)

Remarques des services municipaux :

L'offre en structure de jeu sur la thématique du recyclage et/ou issus de matériaux recyclés est très réduite pour le moment. Le jeu "camion de recyclage" produit par la société Proludic coûte 31 400 € HT de fourniture seule. C'est un prix extrêmement élevé pour ce type de structure. Les matériaux employés ne sont pas issus de recyclage et l'offre ludique n'est pas optimale. D'autres fournisseurs de jeux sont en train d'étudier des aires de jeux dites "durables", mais cela est encore au stade projet. Nous pensons qu'il est préférable de ne pas investir prématurément dans une structure qui ne répond pas complètement aux attentes.

En attendant que l'offre sur cette thématique se développe, la Ville propose d'implanter, dans différents parcs de la Ville, des panneaux pédagogiques et ludiques sur les thématiques de l'environnement, le recyclage des déchets et la sensibilisation à la nature.

Ces panneaux pourraient être installés par 2 ou 3, sur les parcs suivants : Noyer Doré, Square du Mont Blanc, Square Doisneau et éventuellement dans un parc situé en dehors du quartier Noyer Doré. Les panneaux pourraient être intervertis tous les ans afin de varier la communication.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 10 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu au printemps 2022 (3 mois de travaux pour la fourniture et la pose des panneaux).



Tri sélectif dans les parcs d'Antony

Porté par Olivier C.

Budget nécessaire : 30 000€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Trop de déchets, en particulier alimentaire, salissent les parcs antoniens. Le projet propose d'installer des corbeilles à double-flux innovantes. Un nouveau prototype à la fois plus esthétique et plus pratique sera déployé dans 3 espaces verts d'Antony, pour une expérimentation : le square du 8 mai 1985, du Noyer-Doré et le parc Bourdeau. L'objectif est de faciliter le tri, limiter les vidanges des corbeilles par les oiseaux, et de permettre l'introduction de déchets de gros volumes, comme les cartons de pizza et les sacs de vente à emporter.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Tri sélectif dans les parcs d'Antony https://participer.ville-antony.fr/ideas/tri-selectif-dans-les-parcs-d-antony

Le constat : Trop de déchets, en particulier alimentaire, salissent les parcs antoniens, en particulier en fin de semaine et dans les espaces verts proches de restaurants proposant de la vente à emporter. Ce peut être parce que les déchets ne sont pas jetés, ou parce que les poubelles sont déjà pleines, ou parce que les animaux (corbeaux en particulier) viennent éventrer les sacs. Par ailleurs aucun tri n'est possible. En illustration le square du 11 novembre le 29 mars 2021.



Proposition: installer des grands bacs esthétiques de tri sélectif aux sorties des parcs (déchets alimentaires, cartons, verre). Possibilité d'expérimentation au Parc Bourdeau, square Marc Sangnier, square du 11 novembre; intégration dès la conception avant la réfection du bois de l'Aurore et les travaux du Parc Heller. Panneaux à l'entrée des parcs indiquant la présence de containers avant suppression des poubelles intérieures.



Lieu du projet : Parc Bourdeau, Rue Velpeau, Antony, France

Remarques des services municipaux :

Après l'analyse du projet, les services proposent quelques modifications. Pour plus d'efficacité, il est préférable de démultiplier les solutions pour jeter les ordures dans le parc, plutôt que de proposer un point unique en sortie. Par ailleurs, les containeurs de grande taille complexifient les collectes actuellement mises en place. Les services s'orientent vers le remplacement des poubelles actuelles par des corbeilles à double-flux.

Nous avons pris contact avec un fabricant pour élaborer un prototype de corbeille de tri mieux conçu, esthétique, de plus grande capacité. L'objectif est de limiter les vidanges des corbeilles par les oiseaux, et de permettre l'introduction de déchets de gros volumes, comme les cartons de pizza et les sacs de vente à emporter.

Une expérimentation sur plusieurs espaces verts peut être menée. Voici les sites proposés :

- Square du 8 mai 1945 : 5 poubelles doubles en remplacement des 7 poubelles simples existantes
- Square du Noyer-Doré : 6 poubelles doubles en remplacement des 8 poubelles simples existantes
- Parc Bourdeau : 10 poubelles doubles en remplacement des 14 poubelles simples existantes.

Le réaménagement du Bois de l'Aurore est déjà trop engagé pour être intégré à ce projet. En effet, de nouvelles corbeilles classiques sont déjà mises en place. Le dispositif sera toutefois intégré dans le projet de réaménagement du parc Heller.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 30 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022.



Un frigo solidaire pour éviter les gaspillages

Porté par Alice L. et Christelle M. Budget nécessaire : 2000€ TTC

Délai de réalisation : la date de réalisation du projet dépendra du lieu identifié.

Afin de lutter contre les gaspillages et favoriser l'économie circulaire, le projet propose d'installer un frigo solidaire à Antony. Il permettra aux habitants de déposer des aliments consommables, et de se servir librement.

Sous réserve de l'identification d'un commerçant partenaire.

Idées originales proposées :

Le projet est issu du regroupement des projets « Frigos solidaires » porté par Alice L. et « Moins de nourriture à la poubelle », proposé par Christelle M..

Projet d'Alice L.: Frigos solidaires

https://participer.ville-antony.fr/ideas/frigos-solidaires

Monsieur, Madame, Monestre,

Je me permet de vous proposer un projet la seconde étape du 3^{ème} budget participatif d'Antony de cette année.

En plein dans les catégories "lutter contre les gaspillages" ou "favoriser l'économie circulaire", mon projet écologique serait d'instaurer dans la ville **un frigo solidaire**, accessible à tous et à toutes.

Je n'ai pas inventé l'eau chaude, ce système existe déjà dans Paris et d'autres villes, aussi simplement que son nom l'indique et assez similaire aux boîtes-à-livres, il s'agit d'un frigo dans lequel **tout le monde** peut y déposer **des aliments consommables** qu'on ne compte pas consommer, et tout le monde peut se servir.

Le premier frigo solidaire été inauguré en 2017 par une jeune femme, Dounia Mebtoul, s'inspirant d'un système solidaire venu de Berlin. Le frigo a été installé devant le restaurant de sa maman, il a mis quelques mois avant de se faire connaître dans le quartier. Mais aujourd'hui, il ne désemplit pas. Une trentaine de commerçants et de simples particuliers l'alimentent régulièrement. Une cinquantaine d'autres en bénéficient. « Des sans-abri, beaucoup de retraités mais aussi des familles nombreuses et des étudiants qui ont du mal à boucler leur fin de



mois viennent se servir. Dès que quelqu'un dépose un produit, il est récupéré dans l'heure qui suit. Malheureusement nous répondons vraiment à un besoin », raconte Dounia. Aujourd'hui, on compte 40 frigos en France, dont 6 actuellement à Paris.

(sources: https://www.linfodurable.fr/social/les-frigos-solidaires-une-initiative-ecologique-et-solidaire-1923

https://www.paris.fr/pages/quinze-nouveaux-frigos-solidaires-et-anti-gaspi-7018#comment-installer-un-frigo-solidaire)

Pour se faire, il me semble que le frigo solidaire à tout intérêt à être rattaché à un commerce ou un restaurant. La ville d'Antony ne manque pour sûr pas de commerçant(e)s qui se porteraient volontaires au projet. Le financement d'un frigo solidaire ne coûte pas plus de 1300€, une collecte peut être organisée grâce à une collecte en ligne sur Helloasso, puis nous aurons à envoyer un mail avec la convention des frigos solidaires signée à Dounia Mebtoul (voir pièce jointe : https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-15d2361ef856/idea_file/file/a1b969fc-1cd5-41a1-ba1d-774183bcdc50/Frigos_solidaires.pdf).

En y réfléchissant : nous avons tou(te)s chez nous des aliments stockés dans nos placards que nous ne consommons pas... C'est l'occasion de partager avec ses voisin.e.s, lutter contre le gaspillage alimentaire et aider les personnes en difficulté. Jusqu'à présent, je récupère les denrées "périmées" que jettent les commerces (et peut vous garantir qu'il y a BEAUCOUP de gaspillage alimentaire chaque jours), et je les redistribue grâce à l'application Geev : une application qui permet tout simplement de donner des objets ou aliments à qui en veut (qui est, dans la même idée, également une application écologique et solidaire qui mériterait d'être relayée et mise en avant !).

Sachez que je participerais avec plaisir à la table ronde sur le sujet du gaspillage alimentaire et de l'économie circulaire du 24 mars.

Écologiquement vôtre,

Alice Lecourioux

Site internet des Frigos Solidaires :

https://www.google.com/search?q=frigo+solidaire&oq=frigo&aqs=chrome.0.69i59j69i57j0i433l3j69i60l3.1439j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8

Pièce(s)-jointe(s): 1 URL pour télécharger la(/les) pièce(s)-jointe(s):



https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-15d2361ef856/idea_file/file/a1b969fc-1cd5-41a1-ba1d-774183bcdc50/Frigos_solidaires.pdf

Projet de Christelle M. : Moins de nourriture à la poubelle

https://participer.ville-antony.fr/ideas/moins-de-nourriture-a-la-poubelle

En France, l'alimentation destinée à la consommation humaine est gaspillée, cela représente environ 10 millions de tonnes de nourriture qui sont jetées chaque année.

Le gaspillage a un impact environnemental, économique, social et nous pouvons lutter contre ce gaspillage.

L'application Too Good to go, qui lutte contre le gaspillage alimentaire, est plutôt bien accueillie par les commerçants et les habitants. Cependant, nous ne sommes pas tous équipés de la technologie et donc tous les habitants ne possèdent pas de téléphone. C'est pour cela que je propose de mettre en place une location d'une petite salle avec des bénévoles où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite.

Qui peut déposer ?

Les particuliers, traiteurs, restaurateurs, épiciers, boulangers,...

Qu'est-ce que je peux partager ?

- Produits autorisés
 - Fruits/légumes
 - o Biscuits, épicerie
 - Produits avec DLUO/DLC
- Produits refusés
 - Alcool
 - Produits déjà entamés
 - Viande, poisson

Remarques des services municipaux :

Le projet est issu du regroupement des projets « Frigos solidaires » porté par Alice L. et « Moins de nourriture à la poubelle », proposé par Christelle M..

Pour fonctionner, le frigo solidaire doit être rattaché à un commerce ou un restaurant de la commune, afin d'assurer sa gestion quotidienne. Le centre



communal d'action social (CCAS) n'a pas pu trouver de commerçant intéressé pour le moment. La réalisation effective du projet dépendra donc de l'identification de ce partenaire.

Les modalités de fonctionnement sont bien établies par l'association Les Frigos Solidaires : https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-15d2361ef856/idea_file/file/a1b969fc-1cd5-41a1-ba1d-774183bcdc50/Frigos_solidaires.pdf

Le budget estimé par le CCAS de la Ville est de 2000€ TTC. La date de réalisation du projet dépendra du lieu identifié.



Une boîte à dons et à échanges entre habitants

Porté par Marie-Gwen C.

Budget nécessaire : 5000€ TTC

Délai de réalisation : la date de réalisation du projet dépendra du lieu identifié.

Le projet vise à installer une boîte à dons pour échanger entre habitant des vêtements, bibelots, livres, jeux ou autres objets. Sur le modèle des boîtes à lire, ce contenant permettra de favoriser l'économie circulaire et de lutter contre les gaspillages.

Sous réserve de l'identification d'une structure porteuse et d'un lieu adéquat.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Boites à dons – boites d'échanges entre voisins – Give Box

https://participer.ville-antony.fr/ideas/boites-a-dons-boites-d-echanges-entre-voisins-give-box

Favoriser l'économie circulaire et lutter contre le gaspillage en même temps grâce à la mise en place de Boites à dons / boites d'échanges entre voisins / Give Box.

Sur le même modèle que les boites à livres, il s'agit d'installer dans plusieurs quartiers (à définir) des contenants à même de recevoir les dons des habitants alentours : vêtements, bibelots, livres, jeux, et autres objets variés déposés par les personne qui n'en ont plus l'usage pourront alors gratuitement trouver une deuxième (voire ou troisième ou quatrième) vie auprès de leurs adoptants.

Antigaspi et solidaires, ces boites ont trouvé leur public un peu partout en France et en Europe depuis quelques années. Elles ont également le mérite de créer du **lien social** grâce à la générosité et à l'entraide.

Elles complètent utilement les sites et plateformes de dons en ligne pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de passer par internet pour donner, ou qui préféreront la **simplicité du dépôt en boite**.

D'un point de vue pratique, la boite peut prendre n'importe quelle forme du moment qu'elle permet d'y déposer des objets un tant soit peu protégés des éléments. Une rapide recherche sur le net donne de nombreux exemples de



contenants utilisés à cet effet, dont la plupart sont des objets revalorisés (frigos, armoires, étagères) qui n'ont pas nécessité de budget d'acquisition.

Resteront les éventuels frais d'installation, à évaluer en fonction du type de contenant choisi, de leur nombre et des quartiers sélectionnés.

Soyons solidaires et éco responsables en choisissant d'offrir ce qui ne nous sert plus grâce aux boites à dons :)

Remarques des services municipaux :

Afin d'expérimenter le dispositif, nous proposons l'aménagement d'une première boîte à dons. Toutefois, le projet est sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat pour l'installation du mobilier, et d'une structure porteuse pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif (un passage au moins une fois par semaine).

Le budget estimé par les services municipaux est de 5 000€ TTC. Le délai de réalisation du projet dépendra du lieu identifié.



Fontaine à eau à la médiathèque Anne Fontaine

Porté par Aurélie M.S.

Budget nécessaire : 1500€ TTC Délai de réalisation : courant 2022

Ce projet vise à remplacer la fontaine à eau de la médiathèque Anne Fontaine par un mobilier permettant de boire sans utiliser de gobelet plastique, grâce à un petit jet d'eau activé par un bouton. Les visiteurs utilisant des gourdes pourront également facilement les remplir. Un moyen simple et efficace de supprimer l'utilisation du plastique.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Fontaine à eau sans gobelet plastique

https://participer.ville-antony.fr/ideas/fontaine-a-eau-sans-gobelet-plastique

Objectif: supprimer l'utilisation de plastique quand d'autres solutions existent

Remplacer la fontaine à eau de la bibliothèque Anne Fontaine par une fontaine à eau qui permet de boire sans utiliser de gobelet en plastique. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour générer un petit jet d'eau et l'on peut boire en se passant de gobelet. (Ces fontaines peuvent d'ailleurs aussi être installées à l'extérieur.)

De nombreux modèles de fontaines existent (cf. https://www.chrdiscount.com/3187-fontaine-a-eau). Les premiers prix sont aux alentours de 600 euros HT.

Remarques des services municipaux :

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 1500€ TTC. La réalisation du projet pourrait avoir lieu dans le courant de l'année 2022.



Piste cyclable entre la RD920 et le collège Lafontaine

Porté par Marjolaine B.

Budget nécessaire : 95 000€ TTC Délai de réalisation : fin 2022

De nombreux élèves du collège Lafontaine empruntent leur vélo pour s'y rendre. Or, l'avenue de la Résidence ne possède pas de piste cyclable. Pour sécuriser ces déplacements quotidiens, ce projet viserait à mettre en place une piste cyclable sécurisée sur une des deux branches, tout en conservant un cheminement piéton.

Si le projet est élu, il entrainera la suppression de 80 à 100 places de stationnement au niveau de l'avenue de la Résidence. Les carrefours devront également être repris. Il sera réalisé sous réserve de l'accord des riverains, qui seront consultés si le projet est élu.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Piste cyclable entre la n20 et le collège Lafontaine

https://participer.ville-antony.fr/ideas/piste-cyclable-entre-la-n20-et-le-college-lafontaine

De nombreux collégiens inscrits au collège Lafontaine habitent de l'autre côté de la n20, et empruntent leur vélo pour s'y rendre. Or, des deux rues montantes et descendantes que sont les avenues de la Résidence, aucune ne possède de piste cyclable et font toutes les deux la part belle aux voitures.

Pour sécuriser ce cheminement quotidien, ce projet viserait à mettre en place une piste cyclable sécurisée sur une des deux branches, tout en conservant un cheminement piéton.

Remarques des services municipaux :

Si le projet est élu, il entrainera la suppression de 80 à 100 places de stationnement au niveau de l'avenue de la Résidence. Les carrefours devront également être repris. Il sera réalisé sous réserve de l'accord des riverains, qui seront consultés le cas échéant.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 95 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu fin 2022.



Stationnement vélo face à l'Ecole Nouvelle

Porté par Bertrand S.

Budget nécessaire : 5 000€ TTC

Délai de réalisation : 3^e trimestre 2022

De nombreux enfants, parents et enseignants de l'Ecole Nouvelle se déplacent à vélo. Afin de favoriser ce mode de déplacement, le projet vise à remplacer 3 places de stationnement voiture par des places de stationnement dédiés aux vélos.

Sous réserve des études techniques complémentaires et de l'accord des riverains, qui seront consultés par la suite si le projet est élu.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Stationnement vélo face à l'école nouvelle

https://participer.ville-antony.fr/ideas/stationnement-velo-face-a-l-ecole-nouvelle

De très nombreux enfants, parents et enseignants de l'Ecole Nouvelle se déplacent à vélo.

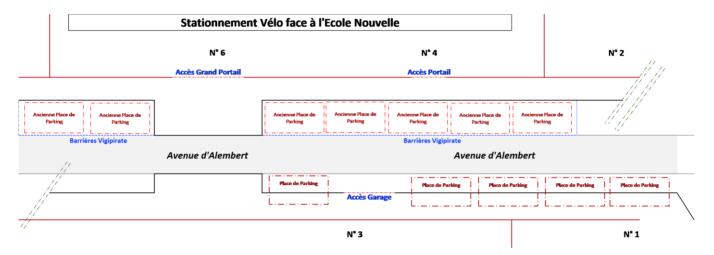
Cependant, ce mode de déplacement est aujourd'hui contraint par manque de stationnement disponible au sein de l'établissement. Plusieurs vélos sont stationnés à l'extérieur de l'école sur les barrières de protection. Le stationnement vélo disponible au niveau de la gare de RER Parc de Sceaux est peu utilisé en raison des craintes sur le risque de vol que ce lieu de stationnement suscite.

Le projet proposé vise à remplacer 3 places de stationnement voiture face à l'Ecole Nouvelle (côté impair) par des places de stationnement dédiés aux vélos. D'un point de technique, la solution imaginée porte sur la mise en œuvre d'arceaux de stationnement sur lesquels des antivols pourraient être fixés.

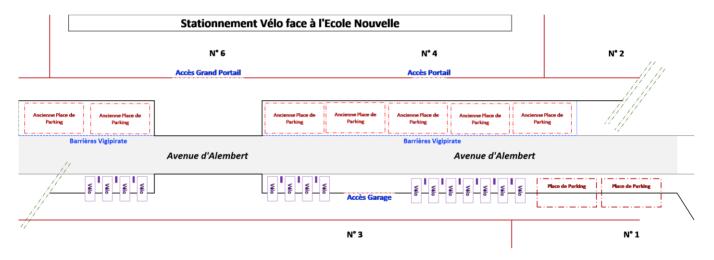
Ce projet est complémentaire au projet intitulé "Végétalisation de l'espace Vigipirate face à l'Ecole Nouvelle". Ces 2 projets peuvent être traités de façon globale, voire de façon indépendante.

Plan d'ensemble de la configuration actuelle :





Plan d'ensemble de l'aménagement proposé :



Budget proposé en EUR (optionnel) :

3 600 € + traçage adéquat au sol + travaux de voirie (nivellement du trottoir)

(pour 15 arceaux – coût moyen de 240 € par arceau selon les informations communiquées dans le guide sur le coût des politiques Vélo, publié en décembre 2020 par le Club des villes et territoires cyclables :

https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-36616-guide-couts-politiques-velos-cvtc.pdf)



Pièce(s)-jointe(s): 1

URL pour télécharger la(/les) pièce(s)-jointe(s) :

https://participer.ville-antony.fr/uploads/e98fd54c-304b-46db-b87d-

15d2361ef856/idea_file/file/869208fd-b8bb-4b62-bff3-

a0d27329af1b/Stationnement Ve%CC%81lo face a%CC%80 | Ecole Nouvelle.pdf

Remarques des services municipaux :

Le projet sera réalisé uniquement s'il obtient l'adhésion des riverains, qui seront consultés si le projet est élu par les habitants. Par ailleurs, des études techniques complémentaires devront être effectuées. En effet, l'implantation des arceaux ne doit pas empêcher la bonne circulation piétonne. Les normes d'accessibilité demandent que le trottoir soit libre sur une largeur de 1,40m.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 5 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu au 3^e trimestre 2022.



Abri vélos sécurisé au Noyer-Doré

Porté par Thérèse R.

Budget nécessaire : 80 000€ TTC

Délai de réalisation : l'information est liée à l'identification d'un lieu adéquat

Beaucoup d'habitants du Noyer-Doré aimeraient pouvoir utiliser un vélo pour aller au travail ou se déplacer. Comme il peut être compliqué d'entreposer un vélo chez soi ou à proximité de manière sûre, des espaces de stationnement sécurisés et adaptés aux 2-roues sont nécessaires. Le projet propose d'aménager un abri vélo sécurisé dans le quartier.

Sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Abris vélo sécursés

https://participer.ville-antony.fr/ideas/abris-velo-securise

De nombreux projets concernent les pistes cyclables et c'est très bien. Les « quartiers », en particulier au Noyer Doré, mais pas seulement, sont peu parcourus par les pistes cyclables et par les cyclistes. Beaucoup aimeraient pouvoir utiliser un vélo pour aller au travail ou se déplacer tout simplement. Ils ne le font pas ou plus. Ceci tient à l'impossibilité d'entreposer les 2-roues chez soi ou à proximité de manière sûre car un vélo est un investissement important.









Les immeubles, en particulier ceux du parc du bailleur Hauts de Bièvres Habitat, sauf exception, ne disposent pas de locaux adaptés pour les deux roues.

Nous proposons de créer soit des box (5 places dans l'exemple 1) soit des consignes à vélo (10 ou 20 places modulable dans l'exemple 2 et 10 places avec panneaux solaires dans l'exemple 3) qui seraient installés en pied d'immeubles. Un emplacement défini, numéroté, serait contractuellement mis à la disposition des habitants qui en feraient la demande. Le cas échéant, une contrepartie payable mensuellement, ou annuellement, de faible niveau, serait sollicitée.

Un système déplaçable serait privilégié pour s'adapter aux besoins qui seraient évalués par les associations de terrain. Il est noté qu'un module de type 1 ne prend pas plus de place que l'emplacement d'une automobile.

Le bailleur prêterait le terrain, la Ville installerait l'équipement dont la gestion et l'entretien pourraient être assurés par l'intermédiaire d'une association (par exemple association d'insertion).

Un investissement de l'ordre de 50 000 euros, correspondant à 8 boxes de 5 places, doit être prévu dans un premier temps à titre expérimental.

Remarques des services municipaux :

Le projet sera réalisé sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat. La Ville va expérimenter un abri de ce type à proximité de l'hôtel-de-ville dans le courant de l'année 2022.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 80 000€ TTC. La date de réalisation du projet dépendra du lieu identifié.



Stationnement vélo sécurisé à la gare RER Parc de Sceaux

Porté par Maria G.

Budget nécessaire : 150 000€ TTC Délai de réalisation : fin 2022

Afin de favoriser les mobilités douces et le déplacement multimodal, le projet propose d'installer une station de 56 places de stationnement vélo sécurisées aux abords de la gare RER Parc de Sceaux.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Stationnement vélo sécurisé à la gare RER Parc de Sceaux

https://participer.ville-antony.fr/ideas/stationnement-velo-securise-a-la-gare-rer-parc-de-sceaux

Actuellement, les quelques stationnements vélos disponibles au niveau de la gare de RER Parc de Sceaux sont peu utilisés en raison notamment des craintes liées au risque de vol que ce lieu de stationnement suscite.

Dans ce contexte, le projet proposé vise à mettre en œuvre un stationnement vélo plus capacitaire et sécurisé afin de développer le déplacement multimodal pour :

- Les trajets entre son logement et cette gare de RER,
- Les trajets entre son logement et les différentes écoles environnantes (groupe scolaire La Fontaine et Ecole Nouvelle)

Ce projet vise à mettre en œuvre une solution de stationnement sécurisé, du type Véligo station.

La gare de RER du Parc de Sceaux dispose d'espaces publics extérieurs qui semblent disponibles pour la mise en œuvre de ce type d'aménagement.

Ce projet peut s'appliquer à l'ensemble des gares de RER de la ville.

Remarques des services municipaux :

La Ville, Vallée Sud Grand Paris et Île-de-France Mobilités projettent d'installer plusieurs stations Véligo dans les gares les plus fréquentées d'Antony: Les Baconnets et Antony RER. Ces stations permettent d'accueillir 56 vélos de manière sécurisée. La gare Parc de Sceaux n'est pas prévue dans le projet de VSGP. La Ville propose donc d'intégrer ce projet au budget participatif développement durable. S'il



est élu, l'aménagement de la station serait réalisé par la Ville, mais son exploitation serait faite par Vallée Sud Grand Paris.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 150 000€ TTC. La réalisation du projet pourrait avoir lieu en fin d'année 2022.



Un vélo triporteur pour se balader avec les personnes âgées ou handicapées

Porté par Philippe R. et l'association A vélo sans âge

Budget nécessaire : 10 000€ TTC Délai de réalisation : printemps 2022

Ce projet solidaire vise à organiser des promenades à vélo en toute sécurité pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Il prévoit l'acquisition d'un triporteur à assistance électrique. Les sorties seraient animées par des pilotes bénévoles de l'antenne locale de l'association A vélo sans âge.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Un vélo triporteur pour se balader avec les personnes âgées ou handicapées.

https://participer.ville-antony.fr/ideas/un-velo-triporteur-pour-se-balader-avec-les-personnes-agees-ou-handicapees

Objectifs:

Le but de l'Association est d'offrir aux personnes âgées, handicapées, à mobilité réduite... la possibilité de sortir de chez elles, de leur isolement et de faire des

promenades, confortablement installés dans un tricycle (à assistance électrique) et de retrouver ainsi une place au sein de la cité.

Nous privilégions la lenteur : pédaler lentement pour sentir ce qui nous entoure, ici et maintenant, respecter les autres et l'environnement.

Cela facilite aussi le dialogue,

entre passager et pilotes, mais aussi avec les passants. C'est beaucoup plus agréable de papoter lors d'une balade que pendant une visite à l'ehpad, entre 4 murs.



Ces balades sont également l'occasion de resserrer les liens familiaux ou ceux avec les accompagnants des Maisons de Retraite, de valoriser la relation intergénérationnelle bénévole/personne âgée. Elles procurent aussi un sentiment de liberté aux anciens.

Public ciblé:

Il y a 2 ehpads et une résidence autonome sur la commune d'Antony; ainsi que de nombreux séniors isolés. Les personnes pouvant bénéficier de ces balades sont donc nombreuses.

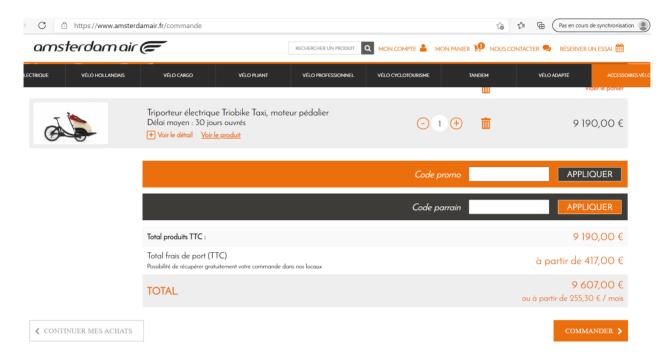
Les personnes handicapées peuvent également être intéressées par ce type de sorties.

Notre demande au budget participatif:

L'antenne AVSA d'Antony recherche des fonds pour commander un triporteur à assistance électrique, dont le coût est aux alentours de 9600€, selon le modèle et les accessoires commandés, les frais de livraison.







Nous bénéficions temporairement d'un triporteur prêté par l'antenne AVSA de Boulogne Billancourt, qui nous a permis de déjà faire 5 sorties (compter 1h30 à 2h pour rejoindre le parc de sceaux et en faire le tour).

Moyens et partenariats:

Pour pouvoir réaliser ces balades, il faut des pilotes bénévoles. Nous sommes en contacts avec l'association "Antony à vélo" parmis lesquels des personnes se sont déjà manifestées pour piloter.

Les pilotes passent alors une petite formation au maniement du triporteur et connaissent assez la géographie de la ville pour proposer les parcours les plus agréables.

Il n'est néanmoins pas indispensable d'être un cycliste urbain expérimenté pour devenir pilote, l'essentiel c'est de vouloir partager son temps, de passer un agréable moment avec la personne transportée.

Nous avons la chance à Antony de pouvoir nous promener au magnifique parc de Sceaux et au parc Heller. Les 2 ehpads sont en plus situées à environ 500m du parc de sceaux!

Quelques témoignages...



après la 1ere sortie à Antony: "Si l'on m'avait dit, qu'à 90 ans, je ferai une ballade en triporteur, sous la neige, dans le magnifique Parc de Sceaux, je n'y aurais pas cru, et pourtant cela a été le cas. Une découverte et une grande joie pour moi! Avec un peu d'imagination, je me serais prise pour une comtesse que l'on promène... juste pour le plaisir!"

de pilotes dans les autres antennes AVSA: "Ca fait du bien même pour nous, on casse le rythme.", "Elle n'a pas sa langue dans sa poche, c'était une super sortie d'automne", "Une rencontre sympathique"

de personnes transportées dans les autres antennes AVSA: "Merci! J'aimerais faire ça tout le temps", "Ce que je suis bien! Ce qui nous importe, c'est de sortir, même si ce n'est pas au parc", "Quelle belle vue. Ca me rappelle des souvenirs"

Plus d'informations sur www.avelosansage.fr

(http://www.avelosansage.fr)

Remarques des services municipaux :

Le budget estimé a été confirmé par les services techniques de la Ville : 10 000€ TTC. La réalisation du projet pourrait avoir lieu au printemps 2022.



Atlas et inventaire de la biodiversité communale

Porté par Francis P.

Budget nécessaire : 35 000€ TTC

Délai de réalisation : fin 2024 (la durée de la démarche est estimée à 3 ans)

L'initiative proposée vise à dresser un inventaire de la biodiversité communale : examen de la faune, de la flore et des milieux, meilleure connaissance du patrimoine naturel, état des lieux et répertoire du vivant sur la commune. Outre la création d'un atlas, la démarche pourra s'accompagner d'actions éducatives puis permettre à la Ville d'obtenir le label « Territoires engagés pour la nature ». Si le projet est retenu, il pourra faire l'objet d'un processus participatif.

Idée originale proposée :

Nom: Atlas / inventaire de la biodiversité communale

https://participer.ville-antony.fr/ideas/atlas-inventaire-de-la-biodiversite-communale

On peut constater dans le journal Vivre à Antony l'attrait de ses habitants pour la biodiversité présente dans leur ville par les belles photos d'animaux ou de végétaux qui y sont régulièrement présentées.

L'initiative proposée vise à dresser un Atlas/Inventaire de la Biodiversité Communale (ABC/IBC): examen de la faune, de la flore et des milieux, meilleure connaissance du patrimoine naturel, état des lieux et répertoire du vivant sur la commune. Plus de 1400 communes sont déjà engagées dans ce type d'initiative (https://ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature). Le budget proposé ici de 30 000 euros est une estimation, provenant de retours d expérience, et s appuyant sur un Guide méthodologique du Ministère de la transition écologique.

L'objectif est la réalisation d un document (un "atlas") avec le bilan des observations, assorti de préconisations sur la gestion des milieux naturels, ainsi que de fiches de synthèse sur des espèces emblématiques vivant dans notre ville (oiseaux-pics et grenouilles du parc Heller, hérissons, joncs du parc des Alisiers, abeilles, arbres remarquables des parcs, oiseaux migrateurs,). L'étude peut aussi engendrer/déboucher sur des actions éducatives (sensibilisation et connaissance de la faune/flore auprès des écoliers, création de sentiers éducatifs, réhabilitation de zones humides, ...). Ce type d'inventaire est une condition indispensable pour obtenir le label "Territoires engagés pour la nature" (https://ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature) qui permet ensuite un accompagnement et l'accès à d'autres financements, et donne de la visibilité à la commune.



Cette démarche, évaluée sur une durée de 2 ans, peut faire l'objet d'une réalisation participative, avec l'association de la municipalité, des habitants et des écoles. Un appel peut être lancé auprès de connaisseurs de la faune/flore pour aider à l'inventaire. Une réunion publique peut être organisée pour coordonner cette étude. Un bilan intermédiaire d avancement peut être présenté.

Remarques des services municipaux :

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 35 000€ TTC. La réalisation du projet s'effectuera sur 3 ans, avec comme objectif d'obtenir le label « Territoires engagés pour la nature ».



Poulailler collectif au quartier Descartes

Porté par Maxime G.

Budget nécessaire : 5000€ TTC

Délai de réalisation : l'information est liée à l'identification d'un lieu adéquat

Le projet propose de créer poulailler collectif et pédagogique pour les Antoniens au sein du quartier Descartes, rue Pierre Gilles de Gennes, près du parc de Fresnes. Ce poulailler permettrait d'avoir une approche pédagogique autour de la biodiversité, de recycler certains déchets alimentaires et de créer des échanges de voisinage. Il serait géré par une association de quartier.

Sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat et de la mise en place d'une convention de gestion avec la structure porteuse.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Poulailler collectif

https://participer.ville-antony.fr/ideas/poulailler-collectif

Un poulailler collectif et pédagogique pour les Antoniens et les habitants du quartier Descartes.

- Approche pédagogique: respect et compréhension des animaux de la ferme, compréhension du cycle de la vie, intérêt de la biodiversité...
- Recyclage de certains déchets alimentaires
- Echange entre les habitants pour la gestion du poulailler
- Possibilité d'imaginer un espace pédagogique globale faune et flore à petite échelle dans cette partie de la ville (Ruches, jardin potager, poulailler...)
- Ouverture possible avec le parc de Fresnes et les fresnois qui est dans la même logique de respect de la biodiversité.

Remarques des services municipaux :

Le projet sera réalisé uniquement si un lieu adéquat est identifié. Une convention de gestion devra être mise en place avec l'association de quartier évoquée en commentaire.

En effet, la gestion d'un poulailler demande un entretien quotidien et occasionne des frais de fonctionnement qui ne pourront pas être pris en charge par la Ville. Nous devons également nous assurer du bien-être et de la sécurité des animaux.



Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 5000€ TTC.

La date de réalisation du projet est liée à l'identification du lieu d'installation du poulailler.



Cadastre en ligne de l'énergie solaire à Antony

Porté par Francis P.

Budget nécessaire : 30 000€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Les habitants d'Antony peuvent produire une énergie locale et renouvelable en installant des panneaux solaires sur leur toit. Un outil en ligne, le cadastre solaire, permettrait à tous de connaître le potentiel solaire de leur toiture, et d'estimer le bénéfice énergétique et financier (coût d'installation selon la surface, retour sur investissement...) du déploiement de panneaux. En renseignant simplement une adresse, ce service permet d'accéder à toutes les informations pour se lancer.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Cadastre municipal de l'énergie solaire, en ligne

https://participer.ville-antony.fr/ideas/cadastre-municipal-de-l-energie-solaire-enligne

L'idée de disposer de ou de produire une énergie locale et renouvelable sur Antony vous intéresse ? Les panneaux solaires, dont les coûts ne cessent de baisser, donnent accès à une source d'énergie (électricité ou chaleur) accessible dans notre ville, aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités et à la municipalité.

L'initiative proposée vise à mettre à disposition un outil en ligne (sur ordinateur, tablette, ...) qui permet à chaque Antonien.ne de connaître gratuitement le « potentiel solaire » ou encore la rentabilité énergétique de sa toiture pour l'installation de panneaux solaires. Chacun.e, en entrant son adresse, peut avoir accès au taux d'ensoleillement de son habitation, estimer le coût d'installation de panneaux photovoltaïques en fonction de la surface et connaître le retour sur investissement.

Ce type de dispositif, basé sur une cartographie, a déjà été mis en place dans de nombreuses municipalités, de toutes tailles (exemple dans les Hauts de Seine, sur Rueil-Malmaison; https://villederueil.cadastre-solaire.fr et en général:

https://reseaux.photovoltaique.info/fr/atteindre-les-objectifs-enr/leviers-operationnels-locaux/les-cadastres-solaires/). Il permet de sensibiliser les citoyens sur le potentiel solaire et les énergies renouvelables, de faciliter le déploiement de panneaux solaires sur la commune, de développer une filière d'installation locale et d'initier des projets d'énergie citoyenne (centrale ou groupement de citoyens), d'entreprises ou de la municipalité.



Le budget proposé de 30000 euros s appuie sur le coût annoncé de 20000 euros par la commune de Rueil-Malmaison (92), avec une aide possible de la Métropole du Grand Paris, ainsi que de coûts supplémentaires de 10000 euros (mise en ligne, ...).

Remarques des services municipaux :

Le budget estimé par les services municipaux est de 30 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022.



Chargeurs sportifs au parc des Alisiers

Porté par Alexandre et Jérôme F. Budget nécessaire : 15 000€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Le projet propose l'installation de deux chargeurs sportifs de différentes tailles au parc des Alisiers. Un bon moyen de recharger ses appareils électroniques tout en pratiquant un peu de sport.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Chargeur sportif au parc Heller

https://participer.ville-antony.fr/ideas/chargeur-sportif-au-parc-heller

Un appel urgent à faire, un texto à envoyer ... mince plus de batterie et vous êtes au Parc Heller, comment faire ? Et bien il va falloir le mériter grâce aux chargeurs "sportifs" du Parc Heller !

Ces chargeurs vous apporteront vos quelques % de batterie grâce à vos jambes: vous devrez pédaler pour pouvoir charger votre téléphone!

Ce type de produit existe déjà par exemple dans certaines gares

parisiennes

Alexandre & Jérôme

Remarques des services municipaux :

Le parc Heller accueille déjà énormément de structures sportives. Nous venons notamment de déployer des agrès, projet lauréat lors du budget participatif 2019. Nous ne souhaitons pas saturer l'espace vert avec ces équipements. Avec l'accord des porteurs de projet, nous proposons donc d'installer ces chargeurs sportifs au parc des Alisiers.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 15 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022.



Brumisateurs sur la place Auguste-Mounié

Porté par Dominique G.

Budget nécessaire : 45 000€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Pour lutter contre la formation d'ilots de chaleur au sein des villes, l'eau est un élément essentiel de rafraichissement de la température. Le projet propose d'expérimenter l'installation de 2 mobiliers appelés « îlots de fraicheur », équipés d'une assise et de brumisateurs, sur la place Auguste-Mounié, à proximité de la gare RER B Antony.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Des brumisateurs dans la ville pour se rafraichir lors de canicules

https://participer.ville-antony.fr/ideas/des-brumisateurs-dans-la-ville-pour-se-rafraichir-lors-de-canicules

* Le projet

6 brumisateurs urbains répartis dans les parcs et à proximité de stations de RER, par exemple:

- Au Parc Heller,
- Place Auguste Mounié (proche du RER Antony)
- Au parc Marc Sangnier,
- Au parc du noyé Doré,
- à la Croix de Berny
- à proximité de la station du RER "les Baconnets".

L'eau ne sera pas gaspillée puisqu'elle contribuera soit à l'hydratation des sols et des végétaux dans les parcs, soit récupérée;

* Objectifs:

Pour lutter contre la formation d'ilots de chaleur au sein des villes, l'eau est un élément essentiel de rafraichissement de la température . L'accueil dans les espaces verts et les espaces publics sera donc amélioré.

* Pour qui?

Cela permettra aux habitants de ne pas souffrir de la chaleur et d'améliorer leur santé. Cela contribuera également à une meilleure qualité du sol



Remarques des services municipaux :

La Ville propose une expérimentation du dispositif dans une zone très fréquentée : la place Auguste Mounié, près de la gare RER B Antony. 2 mobiliers appelés « îlots de fraicheurs » combinant une assise et des brumisateurs seront installés.

Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 45 000€ TTC. La réalisation du projet nécessitera 6 mois de travaux. La finalisation pourrait avoir lieu à l'automne 2022.



Rénovation du terrain de pétanque du parc Heller

Porté par Alexandre et Jérôme F. Budget nécessaire : 11 500€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Le terrain de pétanque du Parc Heller est inégal et vieillissant. Difficile d'en profiter pleinement ! Ce projet propose la rénovation du terrain, afin de rendre le lieu plus adapté à la pratique de la pétanque, et plus convivial.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Rénover le terrain de pétanque du Parc Heller

https://participer.ville-antony.fr/ideas/renover-le-terrain-de-petanque-du-parc-heller

Adeptes de la pétanque, le Parc Heller est fait pour vous avec son terrain dédié mais... l'avez-vous déjà essayé ? Des trous, un terrain inégal; un contour en bois très abimé avec des clous qui dépassent... très dangereux.

C'est le moment de le renouveler!

Alexandre & Jérôme

Remarques des services municipaux :

Pour remettre le terrain en état, il sera nécessaire de tout reprendre. Le budget nécessaire est donc supérieur à l'évaluation proposée. (11 500€ TTC).

La finalisation du projet pourrait avoir lieu en automne 2022.



Parc de street workout à Antony

Porté par Bastien V.

Budget nécessaire : 25 000€ TTC

Délai de réalisation : l'information est liée à l'identification d'un lieu adéquat

Afin de permettre aux habitants de tous âges de se dépenser en plein air, le projet propose l'aménagement d'un parc de street workout, avec des agrés dédiés à la musculation. Le revêtement utilisé n'imperméabilisera pas le sol.

Sous réserve de l'identification d'un lieu adéquat.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Parc de street workout à Antony

https://participer.ville-antony.fr/ideas/parc-de-street-workout

Bonjour,

Je souhaite proposer de mettre en place un parc de musculation poids de

corps/street workout proche des baconnets pour permettre a tout ceux qui le désirent de s'entrainer et se dépenser en plein air. Il y en as pour tout les ages et toutes les sortes de formes.

Voici quelques liens pour vous donner une idée.

https://www.declic.fr/jeux-etsports/sport-en-ville.html



https://kengurupro.eu/workout-equipment/outdoor-equipment/

Remarques des services municipaux :

Le projet sera réalisé sous réserve de l'identification d'un lieu adapté de 100m². Par ailleurs, le revêtement de sol qui sera utilisé n'imperméabilisera pas le sol.

Le budget estimé par les services municipaux est de 25 000€ TTC.



Cela comprend la fourniture de matériel et la réalisation d'une dalle amortissante. Le délai de réalisation est lié au lieu qui sera déterminé pour l'installation de cet espace.



Table de ping-pong rue de l'Annapurna

Porté par Kahina S.

Budget nécessaire : 3 000€ TTC Délai de réalisation : printemps 2022

Le tennis de table est un excellent sport social pour toutes les générations, il peut se jouer à deux, trois, quatre ou même en groupe. Ce projet propose l'installation d'une table de ping-pong au niveau de la rue de l'Annapurna, à proximité du complexe sportif Eric Tabarly.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Ping-Pong pour tous

https://participer.ville-antony.fr/ideas/ping-pong-pour-tous

Le tennis de table est un excellent sport social pour toutes les générations, il peut se jouer à deux, trois, quatre ou même en groupe. Il est très facile à apprendre et améliore le contrôle physique, le temps de réaction, la concentration, la vitesse et la motricité fine.



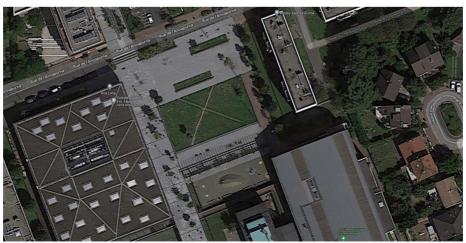
Une table de tennis de table ouverte a diffèrent public permet de vivre des expériences sportives communes à bas prix et pour tous et peut être installée presque partout. La surface nécessaire est réduite - et les coûts restent dans des limites raisonnables.





Je propose d'acquérir trois ou quatre tables et de les intégrer à l'espace vert cidessous, **rue de l'Annapurna** sans le dénaturé.







La ou beaucoup de familles du quartier se rencontrent pour passer un bon moment a ses abord avec leurs enfants sans pour autant l'exploiter à sa juste valeur ainsi que des ados qui sont en manque de jeux d'extérieurs en ses temps de pandémie et cela fera une excellente continuité avec le club de tennis de table du centre sportif Eric TABARLY.

Le coût d'une table de fabrication française est de 2268 Euro et son installation est très facile et pratique.

Remarques des services municipaux :

Le budget nécessaire pour l'installation d'une table de ping-pong est de 3000€. Le délai de réalisation est d'environ 2 mois.



Amphithéâtre de verdure au parc Lafontaine

Porté par André G.

Budget nécessaire : 25 000€ TTC Délai de réalisation : automne 2022

Ce projet vise à créer un amphithéâtre de verdure au parc Lafontaine. Facile d'accès et ouverte à tous, cette aire de spectacle pourrait accueillir des activités artistiques, de la musique, des débats, des informations pour les groupes scolaires... et offrir une alternative naturelle aux salles municipales. A noter : un autre amphithéâtre vert existe également au parc des Alisiers.

Sous réserve des études techniques complémentaires pour l'implantation d'assises sur le talus.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Amphithéatre

https://participer.ville-antony.fr/ideas/amphitheatre

Construction dans un espace extérieur de loisir de deux gradins semi-circulaires sur deux niveaux de quarante centimètres de haut chacun et superposés d'une contenance d'environ une quarantaine de personnes (une classe scolaire), devant une aire de spectacle, le tout formant un mini amphithéâtre.

But: constituer un endroit simple et facilement accessible pour des activités artistiques, théâtre, musique, de discussion, de débat, d'information pour des groupes scolaires, des associations, des groupes constitués

Avantages: alléger l'occupation des salles municipales, diversifier les moyens et possibilités de réunion ; encourager les micro-créations les ateliers les lieus de répétitions, les lieus de réunions d'associations ; créer des conditions de réunion dans des conditions moins favorables aux contaminations en ces temps de pandémie ; profiter du beau temps quand cela est possible .

Ce genre de structure existe déjà dans des communes au bord de la mer ou devant de beaux sites naturels.

Remarques des services municipaux :



Un amphithéâtre de ce type existe déjà au parc des Alisiers mais il est actuellement peu utilisé. L'aménagement proposé au parc Lafontaine est situé à proximité de plusieurs groupes scolaires.

Le budget de 25 000€ TTC prend en compte les éléments suivants :

- Etudes préalables (détection de réseaux, marquage piquetage) : 1 500 € TTC
- Terrassement de l'ensemble gradins / scène : 9 000 € TTC
- Création de gradin (3 rangées de 20 ml de longueur avec assises en béton) :
 12 000 € TTC
- Engazonnement : 1 200 € TTC
- Panneau de communication avec pied (100*70cm) : 1 000 € TTC

Le projet est toutefois proposé sous réserve des études techniques complémentaires sur le talus envisagé pour l'installation des assises.

La réalisation du projet nécessitera 6 mois (études, fourniture des mobiliers d'assises et travaux). La finalisation pourrait avoir lieu en automne 2022.



Sécurité routière et piétons rue Céline

Porté par Alexandre T.

Budget nécessaire : 5 000€ TTC Délai de réalisation : courant 2022

La rue Céline avant l'espace Vasarely est très empruntée par des véhicules roulant à des vitesses excessives, notamment dans le virage. La zone est fréquentée par de nombreux promeneurs et cyclistes. Le projet propose d'aménager des dispositifs pour réduire la vitesse des automobilistes.

Sous réserve de l'accord des riverains, qui seront consultés par la suite si le projet est élu.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Sécurité routière & piétons

https://participer.ville-antony.fr/ideas/securite-routiere-pietons

La rue Céline avant l'espace Vasareli est particulièrement empruntée par des véhicules roulant bien au-delà de la vitesse autorisée et abordant le virage particulièrement serré en coupant la ligne continue en roulant à moitié à contresens.

En parallèle le parking Vasarely voit passer nombre de promeneurs à pieds ou à vélo avec des enfants traversant la route juste après ce fameux virage.

Résultat : vitesse et absence de visibilité en font un endroit particulièrement dangereux.

Un dos d'âne voire un terre plein central coûteraient peu et permettraient de dissuader les « pilotes » de passage à cet endroit de se croire sur un circuit de F1. Ceci pour bien de tous et surtout de nos enfants.

Merci

Remarques des services municipaux :

Il ne sera pas possible de réaliser un terre-plein central pour des raisons techniques, liées à un profil en travers de la voie trop étroit. Par ailleurs, le projet sera réalisé sous réserve de l'accord des riverains, qui seront consultés s'il est élu.



Le budget estimé par les services techniques de la Ville est de 5 000€ TTC. La finalisation du projet pourrait avoir lieu dans le courant de l'année 2022.



Des cendriers de sondage dans des zones fréquentées

Porté par Pauline M.

Budget nécessaire : 2 000€ TTC Délai de réalisation : fin 2022

Pour lutter contre la pollution liée aux mégots jetés par terre, ce projet propose l'installation de deux cendriers incitatifs dans des lieux fréquentés. Les fumeurs pourront choisir entre 2 réponses à une question simple, le mégot faisant office de bulletin de vote. Un moyen ludique de rendre la ville plus propre.

Sous réserve de l'identification de lieux adéquats

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Antony 0 mégot : installation de cendriers de sondages

https://participer.ville-antony.fr/ideas/antony-0-megot-installation-de-cendriers-sondages

En France, 40 milliards de mégots sont jetés au sol par an. Remplis de substances chimiques, dont une cinquantaine qui sont toxiques, chaque mégot jeté dans le caniveau pollue 500 litres d'eau. Jeté à même le sol, il peut polluer les sols.

Installer des cendriers incitatifs pousserait les fumeurs à jeter leur mégot dans ces cendriers plutôt qu'au sol. Ces cendriers permettent au fumeur de choisir entre 2 réponses à une question simple (thé ou café ?, le lait avant ou après les céréales ?, etc.) , le mégot faisant office de bulletin de vote. Il faudrait installer ce type de cendrier dans tous les endroits avec le plus de passage de fumeurs à Antony : sur les places, devant les gares, devant les lycées, etc.

L'ensemble des mégots collectés pourra ensuite être envoyer dans une filière spécifique pour être recyclé.

Remarques des services municipaux :

La Ville propose d'aménager deux cendriers dans des lieux de passage important, pour expérimenter le dispositif. Le projet reste sous réserve de l'identification de lieux adéquats.

Le budget estimé par les services municipaux est de 2 000 € TTC. Le projet pourrait être réalisé dans le courant de l'année 2022.



Des cendriers urbains sur des potelets de voirie

Porté par Dominique G.

Budget nécessaire : 12 000€ TTC Délai de réalisation : courant 2022

Ce projet vise à installer des cendriers dans les endroits où les gens fument, pour lutter contre les mégots jetés sur la voie publique. Les cendriers proposés seront directement installés sur les potelets de voirie, pour ne pas encombrer nos rues avec des mobiliers urbains supplémentaires. Une quarantaine de cendriers pourront être placés aux quatre coins d'Antony.

Idée originale proposée :

Intitulé du projet : Des cendriers urbains pour récupérer lesmégots

https://participer.ville-antony.fr/ideas/des-cendriers-urbains-pour-recuperer-les-megots

* En quoi consiste le projet ?

Installer dans les endroits où les gens fument, des cendriers afin que les mégots ne soient pas jetés à terre.

* Ouels seront les bénéfices?

Permettre que les places, trottoirs ne soient pas jonchés de reste de cigarettes qui sont des déchets dont on se débarrasse difficilement après. L'enjeu est donc environnemental.

Un mégot met environ 15 années pour se dégrader et peut polluer 500 litres d'eau. Il est donc une source de pollution importante.

* A qui profite le projet?

L'espace public doit être respecté et offrir une image plus agréable pour les habitants.

Remarques des services municipaux :

Les services techniques proposent d'installer une quarantaine de cendriers, dans des zones fréquentées aux quatre coins d'Antony. Afin de ne pas encombrer davantage nos rues avec du mobilier urbain supplémentaire, les cendriers seront directement installés sur les potelets de voirie. Le budget estimé par les services



techniques de la Ville est de 12 000€ TTC. La réalisation du projet pourrait avoir lieu dans le courant de l'année 2022.